



Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : Huberdeau

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Guylaine Maurice, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou à le secrétaire d'élection) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi, 22 et 29 septembre 2025	De 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Mardi, 23 et 30 septembre 2025	De 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Mercredi, 24 septembre et 1 ^{er} octobre 2025	De 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Jeudi, 25 septembre et 2 octobre 2025	De 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche, 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025, 13 heures à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le 21 octobre 2025, 13 heures.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 21 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Karine Maurice-Trudel.

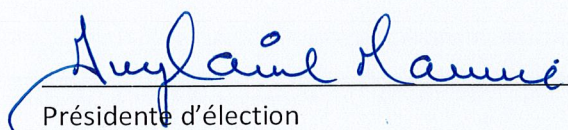
6. Vous pouvez joindre la présidente à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 101, rue du Pont, Huberdeau (Québec) J0T 1G0

Téléphone : (819) 681-3377, poste 5701

Signature :


Présidente d'élection

Date : 28 août 2025